

# Zone hydrographique 4

## *L'affluent du Thus*



● *Rivière de Thus*

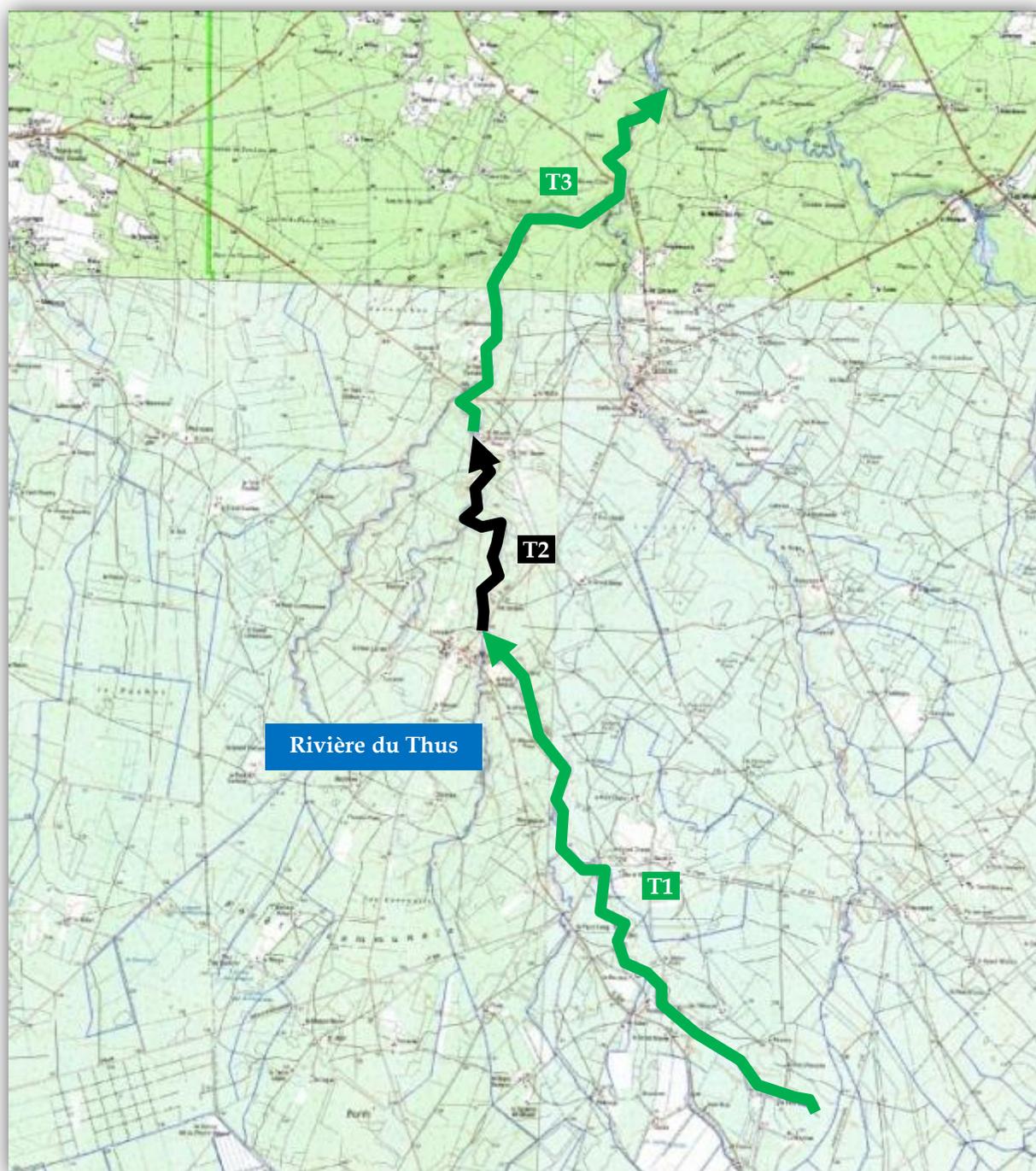
● *Ruisseau de Giscos ou Maynias*

● *Affluents de Luxey et de Verrouils*

### 2.4.1. La rivière du Thus

La rivière du Thus, également nommé ruisseau de Maynias pour sa partie amont, est un affluent de rive gauche du Ciron qui s'inscrit sur les deux départements des Landes et de la Gironde en traversant successivement les communes de Maillas (40), Giscos et Escaudes (33). Dans le cadre de sa description présentée ci-après, son linéaire (> 15 km) été découpé en trois tronçons homogènes sur la base de leur contexte paysager et leurs caractéristiques physiques.

*Figure 23 : sectorisation en tronçons homogènes du ruisseau du Thus*



## THUS

## T1 : DE L'AMONT JUSQU'A LA RD 10<sup>E16</sup>

Communes : Maillas (Landes)

Longueur : 7 200 ml

Affluents : Ruisseau de Verrouils

### Description générale / enjeux riverains

#### Contexte paysager, occupation des sols et usages :

- Naissance du cours d'eau du Thus au lieu-dit du *Petit Maynias* sur la commune de Maillas dans le département des Landes. Notons d'ailleurs qu'il est alimenté plus en aval par le ruisseau du Grand Maynias ou ruisseau de Giscos (Tronçon n°3).
- Inscription au cœur d'un paysage forestier d'exploitation sylvicole de pins maritimes (*Pinus pinaster*), activité emblématique du plateau des Landes de Gascogne. Les abords immédiats du Thus sont donc principalement couverts de parcelles sylvicoles, au moins pour sa partie amont, puisqu'apparaissent progressivement en partie médiane, entre ces pinèdes et le milieu aquatique, des boisements de feuillus de type chênaie acidophile.

#### Evolution au cœur des exploitations sylvicoles à l'amont et de chênaies à l'aval



L'extrémité aval de ce bief est également marquée par l'implantation, en rive gauche, de petites parcelles cultivées de fond de vallée aux lieux-dits de *Jengue* et de *Petit Jengue*. Signalons d'ailleurs la présence d'un **pompage domestique** sur la parcelle du *Petit Jengue* et en rive gauche, servant très probablement à l'irrigation d'un petit potager ou à l'approvisionnement en eau des équins.

- Urbanisation diffuse tout le long de ce linéaire et essentiellement présente sous la forme de petits hameaux d'habitations (de l'amont vers l'aval) : *le Petit Maynias, les Péloques, l'Hostellerie, le Clerc, la Jengue et le Petit Jengue...*

#### Petites parcelles cultivées à l'aval (gauche) et pompage domestique (droite)



### Cours d'eau et lit mineur

#### Morphologie du cours d'eau et du lit :

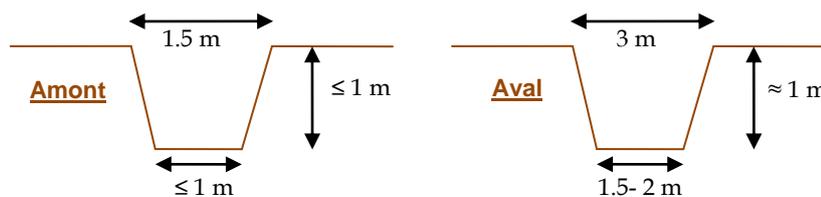
- La reconnaissance de terrain a révélé sur ce bief une évolution assez progressive du tracé du cours d'eau, les méandres s'intensifiant et le lit s'élargissant au fur et à mesure que l'on progresse vers l'aval :
  - *l'extrémité amont* de ce bief présente un cours d'eau rectiligne, assez artificiel et impacté de la main de l'homme en lien probable avec les activités adjacentes (exploitation sylvicole). Semblable à un petit sillon d'écoulement à l'amont, le lit arbore une section moyenne de 1 à 2 m<sup>2</sup>. sa forme trapézoïdale et vraisemblablement remaniée lui confère une allure de fossé d'assainissement sylvicole. A sec une très grande partie de l'année ; il n'est même probablement sollicité qu'en période pluvieuse.

- évoluant successivement entre pinèdes, chênaies et friches, la partie médiane apparaît assez difficile d'accès compte tenu de l'embroussaillage des rives du ruisseau par les ronciers (voire même impénétrable sur certaines sections). Avec de sévères assècs à l'amont, les écoulements n'apparaissent réellement pérennes qu'au lieu-dit de *Labrane*. Le lit, étroit et encaissé à l'amont (0.5 m<sub>L</sub>/1-1.5 m<sub>H</sub>), tend à s'évaser et s'élargir en aval du lieu-dit de *Challan*. Il dessine également un tracé plus méandreux et davantage naturel. Signalons d'ailleurs la présence d'un affluent de rive gauche qui l'alimente.
- le bief aval affiche une sinuosité encore davantage prononcée, avec des méandres serrés presque « en épingle » (180°), certains d'entre eux étant d'ailleurs en cours de déconnexion du chenal principal (futur bras mort ?). Son lit s'élargit encore pour atteindre 1.5- 2 m au niveau de la route départementale n° 10. Son inscription forestière dense à l'aval lui confère un caractère assez sauvage et naturel.

Illustrations de l'évolution du cours d'eau sur ce premier bief (de l'amont vers l'aval)



Les profils reportés ci-dessous illustrent l'évolution du lit de l'amont vers l'aval :



- Faciès d'écoulement majoritairement plats même si on note la présence de quelques micro-radiers générés par des seuils d'éléments naturels (bois morts racines, blocs rocheux...) ou des rétrécissements du lit.

**Substrat très homogène**, essentiellement sableux. La proportion de graviers et de blocs, localement apparents, restent extrêmement faibles (≤ 1 % sur la totalité de ce bief).

Substrat sableux majoritaire



**Etat des berges :**

- Berges assez stables car bien soutenues par la végétation en place, qu'elle soit arborée, arbustive ou herbacée. Les érosions constatées au niveau des méandres ainsi que la formation des atterrissements résultent de la dynamique naturelle du cours d'eau. Rappelons d'ailleurs que ce phénomène naturel d'érosion correspond à un état d'équilibre dynamique entre les variables hydrologiques et sédimentaires, en utilisant la totalité des marges de son lit actif et en faisant évoluer progressivement son tracé. Cette évolution est bien perceptible à l'aval, avec la présence de quelques bras morts déconnectés du chenal principal et correspondant à d'anciens méandres du ruisseau du Thus.

Signalons toutefois que les embâcles peuvent localement accroître les processus érosifs naturels, même si les zones érodées ne présentent ici aucun enjeu.

**Pollution et encombrement :**

- **Fort encombrement de ce bief**, avec accumulation récurrente de bois mort au niveau du lit et berges. Ce phénomène est d'ailleurs particulièrement encombré au niveau des faciès de friches ou forestiers qui disposent d'un fort potentiel de génération d'embâcles. Aucune gêne pour les écoulements, ni aucun risque pour la sécurité des biens et des personnes ne sont toutefois révélés ici.
- **Embroussaillage excessif de la partie médiane**, aux abords du lieu-dit de *Challan*, les rives étant très densément végétalisées d'arbres et d'arbustes mais aussi de ronciers qui prolifèrent de manière très importante. Même si les conséquences demeurent réduites, **la prolifération des ronces** (*Rubus sp.*) constitue certainement sur ce bief la problématique principale ; localement, ils peuvent en effet constituer une ceinture végétale de plusieurs mètres de part et d'autre du cours d'eau, allant du pied de berge jusqu'à une dizaine de mètres en retrait de la berge. Ce phénomène induit une fermeture progressive du milieu aquatique particulièrement préjudiciable pour l'intégrité de l'hydrosystème via la réduction des potentialités environnementales du cours d'eau mais également de sa ripisylve associée. En effet, outre leur faible capacité à maintenir efficacement les berges, la prolifération des ronciers va en effet générer une homogénéisation des faciès d'éclaircissement, un étouffement des jeunes pousses d'aulnes notamment et un milieu quasi-impénétrable.

Très fort embroussaillage par les ronciers (gauche), obstacles de bois récurrents sur ce tronçon (centre, droite)



## Ripisylve et milieux naturels

**Nature de la ripisylve :**

- Ripisylve bien présente sur la quasi-totalité du linéaire sous la forme d'une bande arborée et arbustive dense. Suivant le contexte environnemental et les caractéristiques physiques des différentes sections, on observe toutefois des faciès de végétation rivulaire assez variés :
  - l'extrémité amont dessine des rives essentiellement végétalisées de chênes épars et d'herbacées. Rappelons que ce secteur est fortement à sec et arbore une physionomie relativement artificielle ;
  - le bief médian tend à se densifier en termes de végétation rivulaire. L'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) se présente rapidement comme l'espèce dominante en pied de berges complétée de ses espèces accompagnatrices telles que le sureau (*Sambucus nigra*), le noisetier (*Corylus avellana*), l'aubépine (*Crataegus monogyna*), la bourdaine (*Rhamnus frangula*), les chênes pédonculés (*Quercus robur*) ou taurins (*Quercus pyrenaica*). La strate herbacée se compose elle d'essences telles que l'osmonde royale (*Osmunda regalis*), l'iris des marais (*Iris pseudoacorus*), le bechnum en épi (*Bechnum spicans*)... Bien qu'elle assure un bon maintien global des berges, cette bande végétale affiche un important déséquilibre lié à la prolifération excessive des ronciers qui limite le développement des essences autochtones, sa maturation, l'éclaircissement du lit et par conséquent les conditions de vie.

La section située en aval de la piste forestière n° 54 s'avère d'ailleurs particulièrement impénétrable.

- La section aval affiche une ripisylve davantage équilibrée puisqu'évoluant pour l'essentiel au cœur d'un massif boisé de chêne. Globalement, l'aulne domine les pieds de berges tandis que les chênes dominent les talus. Plusieurs particularités sont cependant à noter :

*La portion du moulin Neuf* (en ruines) présente une ripisylve fortement éclaircie en lien probable avec les actions de défrichages et d'abattages entreprises par le passé aux abords de l'ouvrage. Cette ouverture dans la bande boisée d'aulnes (150 ml en rive gauche essentiellement) génère une diversité relative d'habitats, l'éclaircissement accru du lit mineur permettant le développement de groupements de callitriches.

Groupements de callitriches nombreux au Moulin Neuf



La traversée des secteurs prairiaux de Jengue et du Petit Jengue marque également une certaine diversité dans la ripisylve. Elle se dessine, en rive gauche, sous la forme d'une bande arborée large de 2 à 5 mètres caractéristiques des systèmes ruraux d'élevage ou cultivés. La rive droite est quant à elle d'allure forestière.

L'extrémité aval (environ 200 ml) affiche une très forte proportion de chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), cette espèce étant d'ailleurs dominante au niveau du lit majeur, aux abords immédiats du lit du cours d'eau. Des sujets « âgés » de taille imposante (jusqu'à 80 cm de diamètre et 30 mètres de haut) côtoient les jeunes pousses de chênes qui colonisent le sous-bois (à plus de 75 %). **Attention sur ce secteur à l'évolution vers des peuplements monospécifiques de cette espèce, non considérée invasive, mais qui peut s'avérer très envahissante et se substituer aux espèces autochtones.**

Ripisylve d'aulnes glutineux (gauche), chêne rouge bien représenté à l'aval (centre)  
et omniprésent sur le linéaire en densité moyenne (droite)



Espèces patrimoniales et milieux remarquables :

- Présence sur ce bief de plusieurs petites zones en connexion directe avec le ruisseau du Thus. Deux typologies distinctes de zones humides ont été identifiées sur ce tronçon :
  - des faciès en transition, entre zones alluviales (aulnaies) et anciennes prairies, colonisés par le scirpe (*Scirpus sp.*) et le jonc (*Juncus sp.*). Cet habitat est principalement localisé en rive gauche à proximité du moulin Neuf en ruines ;
  - des habitats d'aulnaies marécageuses qui affichent en hiver un très fort taux d'hydromorphie, en témoigne le tapis de laîche paniculée (*Carex paniculata*) qui recouvre le sol, aux abords du hameau du grand Challan.

Scirpaie du Moulin Neuf et aulnaie humide de Jengue



Espèces invasives :

- En terme végétal, les deux espèces invasives les plus couramment rencontrées sur le bassin versant du Ciron ont ici encore été relevés : il s'agit du robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*), présent de manière diffuse sur l'ensemble du linéaire (essentiellement au niveau du lit majeur mais parfois aussi du lit mineur, au niveau des faciès les plus éclairés à l'aval), et le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) dont seuls quelques pieds ont été relevés aux abords de la piste intercommunale n° 52.
- Signalons également la fréquentation de ce bief par le ragondin (*Myocastor coypus*), contacté à plusieurs reprises à l'aval via des laissées. Cette espèce animale exotique, originaire d'Amérique du Sud est considérée invasive et problématique en lien avec les dégâts qu'elle occasionne sur les berges (glissement, érosion à relinquer au creusement de galeries).

Pied de raisin d'Amérique en aval de la piste n° 54



**Principaux ouvrages**

- Trois petits ouvrages hydrauliques de franchissement de voies forestières sont recensés sur ce bief. Bon état sanitaire et transparence hydraulique pour une crue de fréquence biennale à quinquennale. Aucune intervention à prévoir donc.

**Bilan de l'état des lieux**

Hydraulique	Sédimentaire	Biodiversité	Pollution & qualité des eaux	Espèces invasives

## THUS

## T2 : DE LA RD 10<sup>E16</sup> AU MOULIN DU BARON

Commune : Maillas (Landes)

Longueur : 2 800 mètres

Affluents : le ruisseau de Luxey

### Description général / enjeux riverains

#### Contexte paysager, occupation des sols et usages :

- Le ruisseau du Thus revêt un caractère relativement sauvage et préservé. Il évolue dans un système forestier à dominance de feuillus et cerné de part et d'autre par des parcelles à vocation sylvicole (exploitation du pin maritime). L'habitat urbain est très diffus voire absent ; il est seulement présent ponctuellement à l'amont du bief rive gauche, à la sortie de la commune Maillas ainsi qu'à l'aval au niveau du hameau de *Petit Baron* en rive droite.
- Les vestiges de bâtiments anciens témoignant des usages passés sont perceptibles, notamment à l'aval avec la présence d'un déversoir et l'étang du *moulin du Baron*, aujourd'hui en ruine. En outre, des aménagements récents, impactant localement la fonctionnalité même du cours d'eau sont à noter (grillage le long du cours d'eau, seuil en pieux...)

#### Parcelles sylvicoles et étangs du Moulin du Baron (en ruine)



### Cours d'eau et lit mineur

#### Morphologie du cours d'eau et du lit :

- Le Thus réalise en effet une succession de méandres parfois très denses et serrés (jusqu'à près de 180°). Sa section moyenne est assez variable, ce qui favorise la diversification des faciès d'écoulement ainsi que des habitats aquatiques, en principe homogènes dans ce type de cours d'eau. Le substrat majoritaire du lit du cours d'eau est le sable associé à des limons. L'accumulation de litières et de matières organiques est perceptible au niveau des zones de mouilles à courant faible ou encore au niveau d'embâcles. Le colmatage du lit est qualifié « moyen à faible ».

#### Faciès méandreux du Thus



#### Etat des berges :

- La dynamique d'érosion des berges est extrêmement importante sur ce bief, les poches d'érosion étant récurrentes au niveau des méandres ou des berges dépourvues de végétation.

L'inscription dans un contexte forestier et la nature même du sol accentuent le phénomène d'érosion. La notion d'espace de liberté du cours d'eau est sur ce bief particulièrement bien illustrée, entre autres par la présence d'atterrissements et d'aulnes matures aujourd'hui au beau milieu du lit du Thus. Notons tout de même que certains aménagements d'origine anthropiques, implantés il y a peu à quelques années aux abords du cours d'eau, se trouvent aujourd'hui menacés par cette dynamique (clôture déstabilisée notamment...). Une surveillance ainsi qu'un déplacement de la clôture pourront être envisagés en cas d'évolution négative de la situation, suivant la nature des enjeux et en étroite concertation avec le propriétaire riverain.

#### Illustrations de quelques poches d'érosion

Large anse  
d'érosion en pied  
d'une haute  
clôture



Poche d'érosion  
et aulne sur un  
atterrissement

#### Pollution et encombrement :

- Les embâcles végétaux (troncs, branchages...) sont très présents sur ce bief forestier sur lequel la dynamique naturelle favorise l'engraissement. Globalement, on contacte un embâcle assez volumineux tous les 50 mètres. Aucunement problématiques du fait de l'absence d'habitation et d'urbanisation aux alentours, ces obstacles naturels contribuent au contraire à améliorer la qualité du milieu aquatique par la formation de micro-biotopes. En revanche, un seuil de pieux de robinier, probablement destiné à casser les écoulements et situé en partie médiane du bief, crée un véritable bouchon hydraulique qu'il serait important d'extraire pour rétablir la continuité de cet hydrosystème.

#### Embâcles, rejet, et seuil en pieux de robinier (piège à embâcle)



### Ripisylve et milieux naturels

#### Nature de la ripisylve :

- Le Thus serpentant dans un système forestier, la ripisylve est continue sur l'ensemble du bief sur l'une comme l'autre des deux rives. Seul l'aval affiche une végétation ripicole plus clairsemée et constituée d'une bande arborée de faible largeur. Cette végétation rivulaire est en grande partie celle classiquement inféodée à ce type de cours d'eau évoluant sur des sols à dominante sableuse et dont l'horizon humifère est à pH plutôt acide. Avec des peuplements matures de l'ordre de 30 à 50 ans, la présence en sous-bois de nombreux jeunes plants traduit des potentialités fortes en termes de renouvellement ou de régénération. Selon les strates, les espèces rencontrées sont :
  - **Strate arborée** : l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) domine cette strate sous forme d'un alignement, de futaie (30 à 40 ans) ou encore de groupements de jeunes individus (5 à 10 ans). Plus en retrait, on retrouve majoritairement le chêne pédonculé (*Quercus robur*, chênaie acidiphile) localement en association avec le chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), ainsi qu'avec le chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), en rive gauche et amont du bief. Quelques bouleaux verruqueux (*Betula pendula*) épars sont notables dans les secteurs les plus humides (tourbeux).

- **Strate arbustive** : globalement claire, cette strate est composée d'espèces diverses réparties de manière épars au sein des boisements hauts, on distingue l'aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), la bourdaine (*Frangula alnus*), le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), le peuplier tremble (*Populus tremula*) ayant un bon potentiel de régénération, ainsi que des saules sp (*Salix sp.*) au niveau d'espaces ouverts et humides. Le houx (*Ilex aquifolium*) et le prunellier sauvage (*Prunus spinosa*) typiques du sous-bois de chênaie sont également contactés.
- **Strate herbacée** : suivant les conditions hygrométriques du sol, on rencontre la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), l'osmonde royale (*Osmunda regalis*), des tapis de sphaignes (*Sphagnum sp*) du blechnum en épis (*Blechnum spicant*) mais encore de l'ajonc nain et d'Europe (*Ulex minor & europaeus*), du genêt à balais (*Cytisus scoparius*) ou encore les laïches (*Carex sp.*).

#### La ripisylve du Thus



#### Espèces patrimoniales et milieux remarquables :

- De nombreuses sources de résurgence voire de suintements, parfois ferrugineux, alimentent le Thus et permettent l'expression d'une importante diversité d'habitats humides particulièrement intéressants. Parmi les habitats rencontrés, des patches de tourbières à sphaignes (*Sphagnum sp...*), des aulnaies marécageuses, aulnaie-saussaie et mégaphorbiaie... bien que généralement de faible superficie, l'agencement en mosaïque de ces biotopes est favorable à l'établissement d'une faune et une flore riches et diversifiées parfois remarquables.

#### Sous-bois d'un taillis tourbeux et aulnaie-saussaie



- Comme l'atteste la présence d'empreintes et d'épreintes récoltées à l'aval du tronçon, la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) exploite au moins temporairement le présent bief. Cette espèce de *Mustelidae* n'est pas la seule à y circuler car la martre des pins (fèces enregistrés, 2009) et le vison d'Europe (*Mustela lutreola*) - ce dernier étant d'ailleurs en danger d'extinction à l'état naturel - affectionnent également les boisements humides et calmes tels qu'ils figurent sur les rives du Thus ; la dernière observation concernant cette dernière espèce sur ce cours d'eau est relativement récente - capture d'un individu en 2008 -.

L'observation d'un putois d'Europe (*Mustela putorius*) adulte en chasse a même pu être réalisée en partie médiane du bief. Difficile à observer en pleine journée car de mœurs nocturnes et de nature très furtive, cette espèce autrefois abondante en France voit aujourd'hui ses effectifs nettement décliner. Selon les scientifiques, ce constat s'appliquerait également à d'autres pays d'Europe tels que le Danemark, l'Allemagne, la Suisse et probablement en Belgique. Comme dans de nombreux autres départements et à l'instar également de la majorité de ses cousins autochtones (martre des pins, fouine, belette), cette espèce est classée *nuisible* en Gironde depuis de nombreuses années (dernier arrêté préfectoral en date du 19 juin 2009 fixant la liste des espèces nuisibles de Gironde pour l'année cynégétique 2009-2010) pour : « les risques que leur présence représente à proximité d'élevage apicole, de volières ou des zones d'aménagements cynégétiques ».

Ce petit Mustélidé, discret et opportuniste, affectionne assez peu la présence humaine et déserte assez rapidement les zones trop anthropisées ou urbanisées. Lorsqu'il y trouve des conditions favorables pour s'établir, il favorise la régulation des populations de rats gris ou autres rongeurs (qui constituent 40 à 99% de son régime alimentaire) qui eux occasionnent de réelles nuisances aussi bien en termes sanitaires (vecteurs d'agents pathogènes...), matériels (ronge toute sorte de matériaux...) qu'au sein mêmes des élevages. *On estime à un millier le nombre de petits rongeurs détruits chaque année par ce prédateur.*

*Enfin, selon l'ONCFS, le putois d'Europe est "un des carnivores les mieux placés pour exercer un rôle non négligeable sur les populations de surmulots, de rats musqués et de lapins contre lesquels l'homme doit mener une lutte coûteuse" (Bulletin mensuel n°98).*

Adulte de putois d'Europe (source, Jeffna 2008) et empreinte de loutre d'Europe



- Le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) figure parmi les espèces d'oiseaux protégées se développant sur le site.

#### Espèces invasives :

- En termes d'espèces invasives, le ragondin (*Myocastor coypus*) fréquente le bief d'étude. Bien que de nombreux indices de présences (empreintes, laissées...) aient été récoltés, le faible nombre de galeries en pied de berges sous-entend de faibles densités de population ; le bief étant essentiellement utilisé comme voie de circulation ou de transit pour rejoindre les secteurs plus amont plus riche en ressource alimentaire. Notons à l'amont du bief et à proximité des premières habitations une grande quantité d'empreintes de rat gris (*Rattus norvegicus*) sur les atterrissements sableux.
- Trois espèces végétales exotiques ont été relevées sur ce tronçon. Parmi les espèces invasives le robinier faux-acacia est présent à l'amont et à l'aval du bief (aux abords du *Moulin du Baron*). Le raisin d'Amérique est présent ponctuellement, à proximité immédiate de parcelles de pins maritimes.

Comme déjà évoqué plus haut, de nombreux sujets de chêne rouge d'Amérique ont été répertoriés en rive gauche et sur les 500 premiers mètres de l'amont du bief. Entre 20 et 30 individus, parfois très âgés (diamètres de plus de 30 voire 40 cm). Cette espèce exotique d'ornement n'est à l'heure actuelle pas classée parmi les espèces envahissante. *A surveiller tout de même.*

Sujet de chênes rouges âgés et rameaux de robinier



### Principaux ouvrages

- Deux ouvrages ont été inventoriés sur le bief.** Le premier est une passerelle en béton permettant l'accès aux parcelles sylvicoles ; elle n'occasionne pas de désordres majeurs. Le second est un seuil servant jadis à alimenter le *Moulin du Baron*, aujourd'hui en ruine. Contrairement au premier ouvrage, celui-ci est à l'origine de désordres notamment en termes de continuité hydraulique. En effet, le seuil fractionne les écoulements du Thus.

Peu accessible car largement embroussaillé, cet ouvrage n'a pu être dimensionné précisément. On estime la hauteur de chute à près de 2 mètres, tandis que sa largeur est de 2,5 à 3 mètres. Quasi-verticale, elle représente un obstacle *Très Difficilement Franchissable* par l'anguille et infranchissable par le reste de la faune piscicole. En outre, une seconde chute d'eau de plus d'1,20 m se trouve en aval de la retenue située en rive droite et pose également des problèmes de franchissement. Pour ces raisons, une réflexion pourra être envisagée en lien avec son aménagement potentiel, son effacement... afin de favoriser le retour à la transparence hydraulique et la libre circulation piscicole. Compte tenu de la hauteur de chute, une étude spécifique serait à mener pour évaluer les conséquences d'un effacement de l'ouvrage sur l'hydrosystème du Thus.

Passerelle et déversoir de l'ancien Moulin du Baron



**Bilan de l'état des lieux**



## THUS

### T3 : DU MOULIN DU BARON AU CIRON

**Commune :** Maillas (Landes), Escaudes, Giscos & Goulade (Gironde)

**Longueur :** 5 600 mètres

**Affluents :** les ruisseaux de Giscos, de Comalès et de Lagrave

#### Description générale/ enjeux riverains

##### Contexte paysager, occupation des sols et usages :

- Ce tronçon aval du Thus revêt un caractère naturel, s'inscrivant dans une mosaïque de boisements forestiers encadrés de parcelles vouées à l'exploitation du pin maritime. L'habitat urbain est quasi-absent des abords du cours d'eau, essentiellement concentré en rive gauche et à l'amont du bief, aux lieux-dits de *Petit Comalès* puis de *Berthoumieu*.
- Le cours d'eau est alimenté par de nombreuses sources et résurgences ainsi que des affluents ; en rive gauche, les principaux sont les ruisseaux de Comalès et de Lagrave tandis qu'en rive droite on retrouve le ruisseau de Giscos.

##### Aval du ruisseau de Lagrave (RG<sup>2</sup>) et du Giscos (RD)



- La fréquentation humaine reste ici visible du fait de la présence de passerelles aménagées avec des matériaux de fortune, tout au long du linéaire. Néanmoins, cette fréquentation le long du cours d'eau reste a priori limitée et ponctuelle, du fait de son accessibilité réduite (pas de chemin) mais également de la forte présence de moustiques. Suivant les conditions climatiques et la saison, ces insectes sont particulièrement nombreux ; **des densités particulièrement impressionnantes** ont en effet été relevées depuis la moitié du linéaire environ (« *Poujoulet* ») jusqu'à la confluence avec le Ciron.

##### Traversée « sauvage »



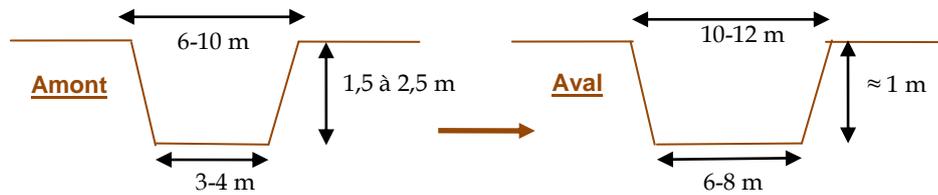
#### Cours d'eau et lit mineur

##### Morphologie du cours d'eau et du lit :

- Par rapport au tronçon précédent, le profil en long du cours d'eau est modifié du fait d'une légère rupture de pente ainsi qu'un élargissement du lit induit par l'ouvrage du Moulin du Baron.

<sup>2</sup> Rive Gauche

- D'allure naturelle, le ruisseau du Thus décrit une succession de larges méandres au cœur d'une vallée légèrement encaissée. La dynamique d'écoulement, les hauteurs d'eau et les vitesses de courant sont globalement homogènes, constituées de plats lentiques à lotiques. La section évolue de l'amont vers l'aval tout en conservant une capacité quasi-homogène de l'ordre de 12 m<sup>3</sup>, le schéma suivant propose les sections moyennes mises en évidence à l'amont et à l'aval de ce bief :



- La granulométrie du lit est constituée majoritairement d'une couche de sable associée à des limons fins. Des zones d'affleurements argilo-calcaires accompagnés de patches d'éléments plus grossiers de concrétions sableuses et d'aliots favorisent localement la diversification des habitats aquatiques.

#### Atterrissement d'aliots



#### Etat des berges :

- **Berges moyennement stables**, verticales à inclinées, qui présentent des érosions récurrentes tout au long du bief bien que la majorité des secteurs impactés soit située entre l'amont et la RD 932<sup>E8</sup>. L'action conjointe de différents facteurs, naturels ou parfois artificiels, peut en expliquer l'origine :
  - la nature pédologique des berges, le sable affichant une faible cohésion et par conséquent une forte sensibilité aux écoulements ;
  - la dynamique hydraulique naturelle du ruisseau ;
  - la tempête Klaus (janvier 2009), à l'origine de la chute de nombreux arbres en travers du cours d'eau qui ont considérablement fragilisé ses berges.
  - les activités forestières qui soumettent ou ont soumis les berges à des actions de défrichage de leur végétation stabilisatrice (concerne essentiellement l'amont du bief en rive droite entre le Moulin du Baron et la RD10) ;

Retenons néanmoins que ces « **désordres sédimentaires** » inhérents à la dynamique d'évolution naturelle du cours d'eau et ne représentent que de faibles enjeux et ne nécessitent pas à ce titre la mise en œuvre sur ce bief d'actions curatives ou préventives.

#### Différents types de berges et d'érosion



**Pollution et encombrement :**

- Situées relativement loin des premières habitations, les eaux du Thus sont globalement peu soumises aux pressions anthropiques. Aucun rejet qu'il soit domestique, industriel ou agricole ou déchets divers n'a d'ailleurs été identifié. Seule la présence d'un passage à gué peut localement altérer la qualité physico-chimique de l'eau.
- La chute d'arbres en travers du lit ainsi que l'accumulation de branchages sont régulièrement observées dans cet hydrosystème à couvert végétal forestier générateur d'une grande quantité d'embâcles végétaux. Peu problématiques car ne menaçant ni des biens, ni des ouvrages, ni des personnes, ces obstacles naturels sont par ailleurs source d'habitat pour la faune, la flore aquatique ou amphibie et à ce titre ne devront pas faire l'objet d'opération d'extraction ou d'enlèvement.

Passage à gué embâcle végétaux**Ripisylve et milieux naturels****Nature de la ripisylve :**

- La ripisylve est un couvert forestier multispécifique et globalement équilibré (excepté en partie médiane, aval de *Berthoumieu*). On retrouve sous forme de mosaïque, les essences à la fois typique de la forêt de chêne pédonculée, de la chênaie mixte et de la chênaie-charmaie. Le sous-bois est clair est constitué d'une strate arbustive épars, fortement dépendante du degré d'hydromorphie des sols. On retrouve respectivement :

- **Strate arborée** : une bande d'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) matures d'environ 30 à 50 ans recouvre les berges, dessinant une galerie-forestière dense ; celle-ci limite d'ailleurs l'éclaircissement du lit de l'ordre de 20 à 40%. En retrait du cours d'eau, au niveau du lit majeur, le chêne pédonculé (*Quercus robur*) est omniprésent, en association avec le charme commun (*Carpinus betulus*) et dans une moindre mesure avec le chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*).

Trois sujets de peupliers noirs (*Populus nigra*) ont été recensés en rive gauche du Thus et en aval de *Berthoumieu*. Relativement âgés (estimé entre 50 et 70 ans) et en mauvais état de conservation, deux d'entre eux étaient couchés en travers du lit du cours d'eau, probablement des suites de la tempête Klaus janvier 2009.

Notons également l'absence de frêne commun (*Fraxinus excelsior*) au sein de cette végétation rivulaire. Pourtant commune sur ce type de cours d'eau, l'essence semble totalement absente de ce bassin versant.

- **Strate arbustive** : le sous-bois est clair permettant une progression relativement aisée. Les essences identifiées sont notamment le houx (*Ilex aquifolium*), l'aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*) la bourdaine (*Frangula alnus*) le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), quelques rares et jeunes châtaigniers (*Castanea sativa*) et alisier torminal (*Sorbus torminalis*), le noisetier (*Corylus avellana*) n'apparaissant que ponctuellement (à l'aval par exemple).
- **Strate herbacée** : cette strate est composée d'une multitude d'essences, les plus souvent aperçues suivant le taux d'ombre, d'humidité locale ou l'orientation sont la prêle d'hiver (*Equisetum hyemale*), l'osmonde royale (*Osmunda regalis*), la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), le *Blechnum* en épis (*Blechnum spicant*)... La strate muscinale est en revanche très discrète, voire absente.
- La végétation aquatique est assez peu représentée. Lorsqu'elle est observée, elle se présente sous forme d'herbier d'hydrophyte (*Callitriche sp* ou *Potamogeton sp...*) ou d'hélophytes (*Iris pseudoacorus*,...).

Ripisylve du Thus (galerie-forestière) et chênaie pédonculée



Espèces patrimoniales et milieux remarquables :

- Le Thus abrite une faune particulièrement riche et diversifiée. Lors des prospections de terrain, il a été possible d'inventorier plusieurs espèces de mammifères dont certaines soumises à des protections particulières comme c'est le cas de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) ou encore de la genette commune (*Genetta genetta*). La première est un Mustelidé présent sur la quasi-totalité du bassin versant du Ciron, la seconde est un *Viverridae* discret qui affectionne les systèmes forestiers calmes et reculés.

La martre des pins (*Martes martes*), dont un individu a été observé au cours des inventaires, est bien présente sur le site. Une voie (groupe d'empreintes) de petit Mustelidé dont l'espèce n'a pu être identifiée a été enregistrée au niveau d'un atterrissement sableux (*Mustela sp* : putois, vison d'Europe ou vison d'Amérique ???).

De nombreuses traces d'espèces gibier telles que le chevreuil (*Capreolus capreolus*) ou le sanglier (*Sus scrofa*) parsèment les bancs de sables mis à découvert par la baisse des niveaux d'eau.

Précisons que le corridor rivulaire formé par la ripisylve du Thus est un site de chasse et offre une multitude d'habitats potentiellement intéressants pour bon nombre d'espèces de chauve-souris.

En outre, on note la présence régulière de juvéniles et d'adultes d'amphibiens comme la grenouille agile (*Rana dalmatina*) ainsi que de jeunes crapauds communs (*Bufo bufo*) pour les amphibiens. Les fonds de vallons frais sont favorables au développement de la salamandre noire et jaune (*Salamandra salamandra*).

L'herpétofaune mise en évidence se résume à trois espèces principales : la couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*), le lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ainsi que le lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*).

L'entomofaune est également diversifiée, de nombreuses espèces de libellules chassent et se reproduisent aux abords et dans l'hydrosystème. Notons par exemple plusieurs contacts de cordulegastre annelé (*Cordulegaster boltonii*) et l'omniprésence de calopteryx vierge (*Calopteryx virgo*).

Les habitats forestiers renferment des espèces communes des boisements de feuillus et mixtes matures telles que les pics. De nombreux contacts auditifs et visuels ont pu être réalisés avec le pic épeiche (*Dendrocopos major*), le pic épeichette (*Dendrocopos minor*) ou encore le pic vert (*Picus viridis*).

Empreinte de loutre d'Europe (ancienne), laissée de genette d'Europe et couleuvre verte et jaune juvénile



Espèces invasives :

- Le robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) sont présents de manière importante au niveau de secteurs de pins maritimes récemment exploités (*Berthoumieu*). Notons qu'ils se colonisent sporadiquement la ripisylve depuis ces foyers.

- Les indices de présence du ragondin (*Myocastor coypus*) sont omniprésents sur le bief. Les dégâts engendrés par cette espèce sur les berges sont toutefois assez minimes ce qui traduit des densités de population faibles à ce niveau du réseau (=zone de transit).

### Principaux ouvrages

- Seuls deux ouvrages de transparence hydraulique ont été contactés sur le présent bief, il s'agit de Th6 et Th7. Aucun désordre apparent constaté.

Vues amont de Th6 & Th7



### Bilan de l'état des lieux

Hydraulique	Sédimentaire	Biodiversité	Pollution & qualité des eaux	Espèces invasives
				

### Principales forces et faiblesses

- ✓ Inscription au cœur d'une mosaïque paysagère de boisements – pinèdes à l'amont puis forêts naturelles.
- ✓ Faible urbanisation (diffuse) et donc impacts anthropiques faibles à modérés
- ✓ Cours d'eau sauvage et préservé d'allure naturelle avec un tracé méandreux (notons la dynamique naturelle qui s'accroît vers l'aval et dessine des méandres érodés)
- ✓ Substrat dominé de sables à limons fins (colmatage faible à moyen). Affleurements argilo-calcaires et faciès d'éléments plus grossiers apparaissant localement (T2, T3) → diversification des faciès
- ✓ Accumulation récurrente de bois mort, sans incidences sur les écoulements ou les processus d'érosion
- ✓ Ripisylve dense, continue et diversifiée, telle une « galerie forestière ». Globalement bien équilibrée et dominée d'aulnes glutineux. Notons la présence de quelques peupliers noirs (T3)
- ✓ Corridor biologique en bon état de conservation, favorable à la faune en général (entomofaune, avifaune...)
- ✓ Végétation aquatique concentrée à niveau des sections ouvertes (Moulin neuf par ex.)
- ✓ Zones humides en connexion avec le Thus : aulnaies marécageuses et mosaïque d'aulnaies/roselières (T1), tourbières à sphaignes (T2)
- ✓ Présence de sources (T2)
- ✓ Espèces patrimoniales dont la présence est avérée : loutre d'Europe, vison d'Europe, martre des pins, genette...
- ✗ Pompage domestique (lieu-dit de Jengue)
- ✗ Fort embroussaillage par les ronciers de la ripisylve à l'amont- T1 (Challan) : fermeture du milieu, réduction des potentialités biologiques, accessibilité extrêmement réduite
- ✗ Grillage, alignement de pieux (T2) → source d'érosion et d'encombrement
- ✗ Espèces invasives : robinier faux-acacia, raisin d'Amérique, ragondin, rat gris (au niveau des habitations)
- ✗ Envahissement prononcé du chêne rouge en aval de T1/ en amont de T2
- ✗ Section aval : forte densité de moustiques
- ✗ Moulin de Baron très difficilement franchissable pour l'anguille et étang associé → « discontinuum » hydraulique et écologique

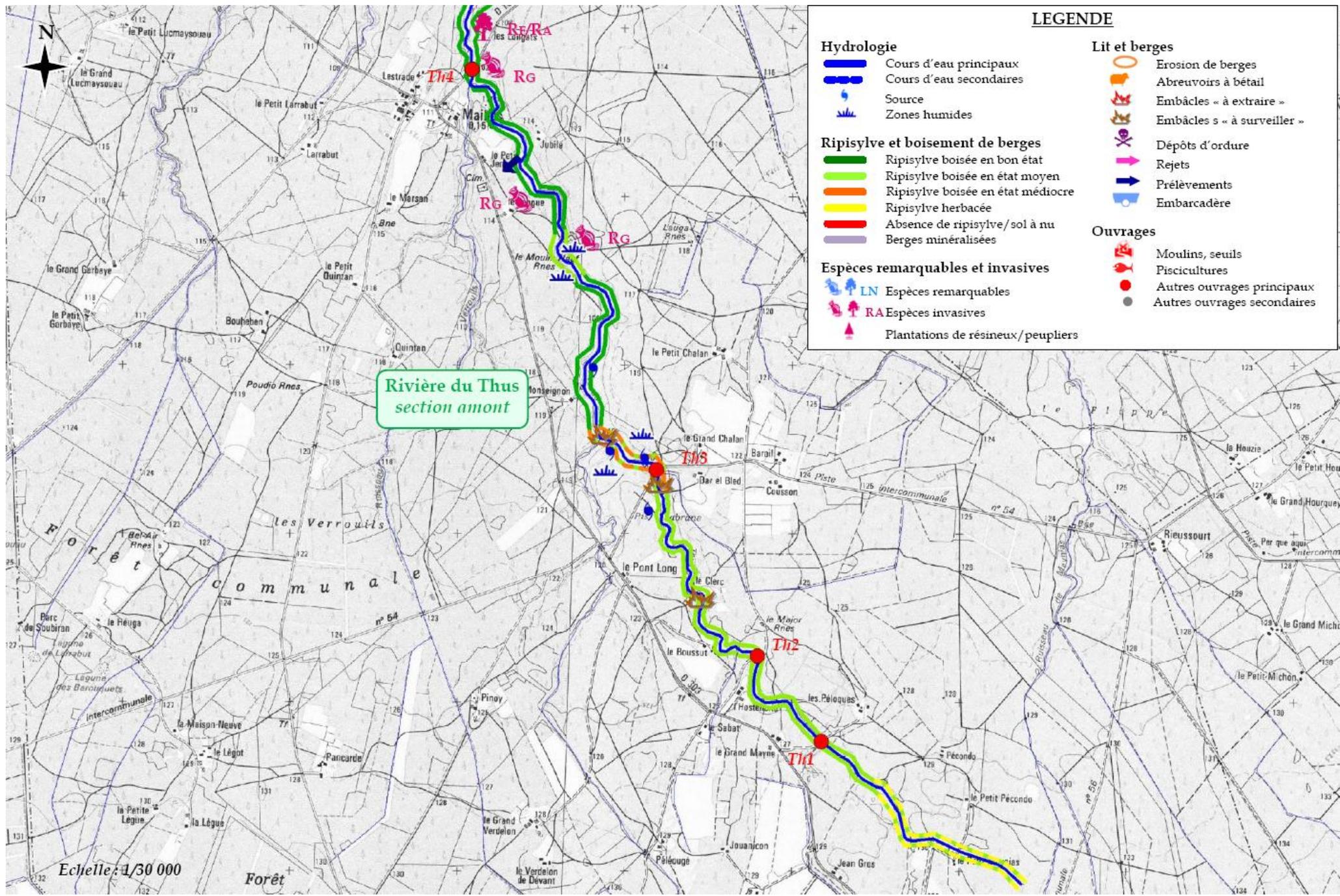
### Bilan de l'état des lieux du ruisseau du Thus

Hydraulique	Sédimentaire	Biodiversité	Pollution & qualité des eaux	Espèces invasives
Bon	Moyen	Bon	Bon	Moyen

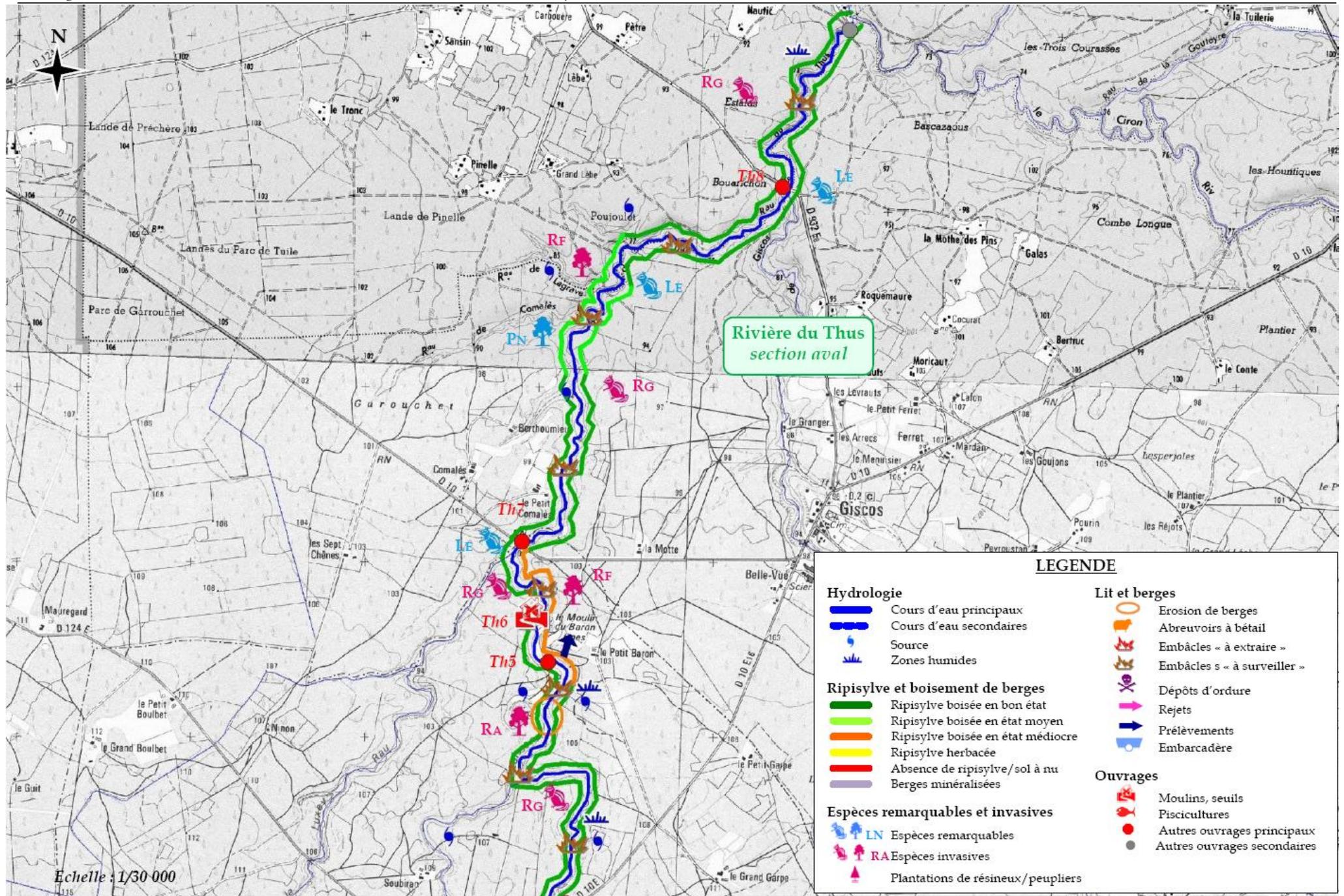
### Pistes de réflexion et propositions

- ❖ Non-intervention à privilégier sur la totalité du réseau du Thus dans l'optique de favoriser la maturation forestière de la ripisylve et de valoriser ses potentialités biologiques. Quelques opérations ponctuelles de restauration légère pourront être envisagées : débroussaillage, gestion de l'envahissement de la ripisylve par le chêne rouge.
- ❖ Phasage des travaux dans le respect des cycles biologiques (prise en compte de la présence d'espèces patrimoniales)
- ❖ Suivi d'espèces protégées sur les secteurs favorables (loutre, vison...)
- ❖ Préservation des zones humides identifiées (sur la base d'une charte des zones humides par ex.)
- ❖ Lutte contre les espèces invasives à coordonner et pérenniser à l'échelle globale du cours d'eau et du bassin versant. Attention particulière à accorder au chêne rouge.
- ❖ Réflexion quant à la franchissabilité et à la gestion hydraulique de l'ouvrage du moulin de Baron (aménagement, équipement, gestion des niveaux d'eau...)
- ❖ Prise en compte de la problématique transversale « moustiques » dans les opérations de gestion des niveaux d'eau, de préservation des zones humides...
- ❖ Limiter les pompages domestiques et agricoles
- ❖ Valorisation paysagère avec au minimum la mise en place de panneaux de signalétique au niveau des traversées de route

Figure 24 : Cartographie d'état des lieux/diagnostic de la rivière du Thus : partie amont (1/2)



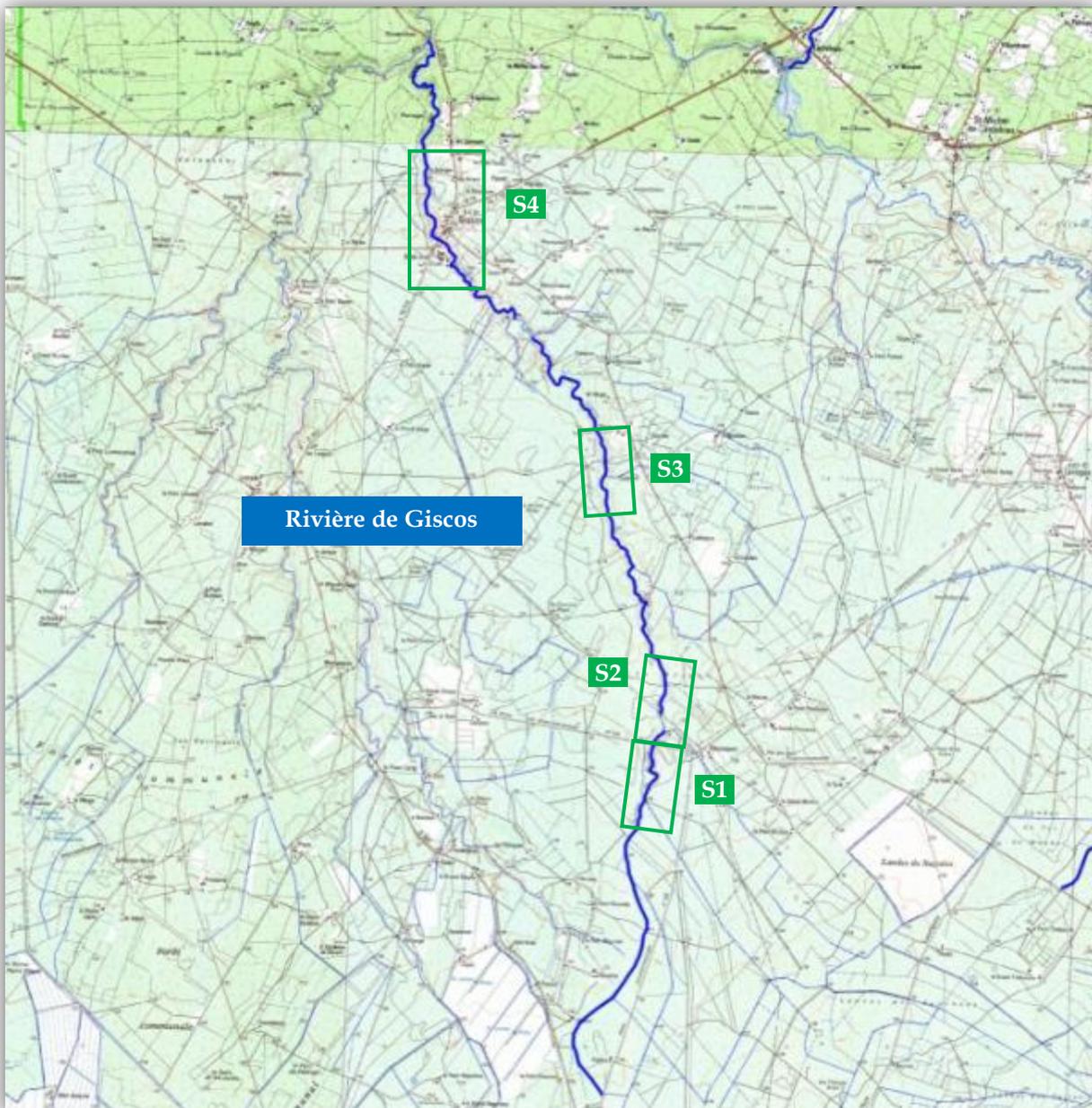
**Figure 25 : Cartographie d'état des lieux/diagnostic de la rivière du Thus (aval - 2/2)**



## 2.4.2. Le ruisseau de Giscos ou de Maynias

Le ruisseau de Giscos, également nommé ruisseau de Maynias, constitue le principal affluent de rive droite du Thus. Le long de ses 13,5 kilomètres, son bassin versant s'inscrit à l'intersection des trois départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne ; les communes qu'il traverse sont Maillas (40) et Giscos (47). Le linéaire a été arpenté au niveau de quatre secteurs-cibles, définis à partir de cartographies IGN, de photographies aériennes mais aussi de l'accessibilité relative au cours d'eau, et ce afin d'appréhender les enjeux, les potentialités et les menaces effectives de l'hydrosystème de Giscos.

*Figure 26 : Localisation des secteurs-cibles prospectés sur le ruisseau de Giscos*



**Communes :** Escaudes, Maillas (Landes)  
& Giscos (Gironde)

**Longueur :** 13 400 mètres

**Affluents :** Ø

**Secteurs-ciblés, de l'amont vers l'aval :** (1) Pont de la route intercommunale n°54, (2) Ponceau de « Le Flippe »  
(3) Pont de « la Caserne », (4) Pont de la RD 10<sup>E</sup>16

### Description générale/ enjeux riverains

#### Contexte paysager, occupation des sols et usages :

- S'écoulant selon une orientation générale sud-nord, le ruisseau de Giscos également appelé ruisseau de Maynias, prend sa source non loin du lieu-dit *Ponchet* dans le département des Landes, vers 135 mètres d'altitude. Il se jette dans le Thus, en rive droite, quelques mètres à l'amont de l'ouvrage de franchissement RD 932<sup>E</sup>8, en Gironde. Sa pente moyenne est relativement faible, de l'ordre de seulement 0,4%
- Le Giscos est longé sur la quasi-totalité de son linéaire par des parcelles destinées à la sylviculture (Pin maritime). De ce fait, sur sa partie amont, il possède plutôt une vocation d'assainissement, de drainage des parcelles cultivées (dans lequel se jettent de nombreux fossés) et arbore un caractère plus fermé et forestier depuis sa partie médiane jusqu'à son exutoire.
- L'habitat urbain est essentiellement localisé à l'amont avec les lieux-dits de *Maynias*, de *Labaste* et surtout à l'aval, au niveau de la commune de Giscos. *La scierie de bois des Ets Arthur Castagné* se situe en rive gauche du Giscos, à l'amont immédiat de la RD 10<sup>E</sup>16.

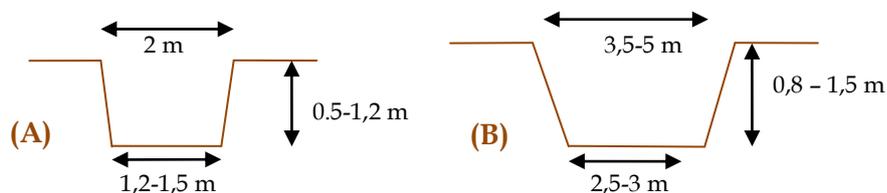
#### Parcelle de pin maritime & Scierie des ETS Arthur Castagné



### Cours d'eau et lit mineur

#### Morphologie du cours d'eau et du lit :

- Le Ruisseau du Giscos, après avoir évolué de façon quasi-rectiligne réalise une succession de méandres parfois serrés favorisant la diversification des faciès d'écoulement. La section moyenne évolue progressivement de l'amont vers l'aval selon les schémas de principe ci-dessous : **(A) amont de Gi1 & (B) amont de Gi5**



- La granulométrie du lit du Giscos est en majorité composée de sable et de limons. L'accumulation de vase et de matières organiques est notable à l'amont des barrages artificiels.

#### Etat des berges :

- **Les berges apparaissent globalement stables** relativement à un couvert végétal continu et bien adapté. Notons toutefois ça et là, des poches d'érosion naturelle, liées à la nature même des sols et à la dynamique du cours d'eau. Aucune intervention à prévoir.

**Pollution et encombrement :**

- Les embâcles végétaux sont récurrents tout au long du linéaire, du fait du caractère forestier dominant de la ripisylve. Les barrages créés lors de la chute des arbres intègrent la fonctionnalité naturelle du cours d'eau et ne nécessitent pas d'action spécifique compte tenu du fait qu'aucun ouvrage, biens, habitations ne soit menacé.
- Le principal foyer de pollution potentielle se situe à la scierie de Giscos. Dans ce secteur, deux sillons d'écoulement en provenance de l'entreprise convergent vers le ruisseau. En outre, de nombreux déchets (environ 3 à 5 m<sup>3</sup> au total : bidons, pneus, ferrailles, plastiques...) sont éparpillés et partiellement recouverts par les broussailles, en rive gauche et au droit de cette même entreprise ainsi qu'en aval de Gi6. Un nettoyage de cette partie aval du Giscos serait à envisager dans le cadre du programme de restauration et d'entretien du réseau hydrographique.

**Ripisylve et milieux naturels****Nature de la ripisylve :**

- La ripisylve du Giscos est relativement hétérogène, suivant les secteurs contactés, les peuplements rencontrés évoluent tel que :
  - *A l'amont* : La strate arborée est d'abord composée de saules sp (*Salix sp*), d'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) de chênes pédonculé (*Quercus robur*), de chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*) épars, de peuplier tremble (*Populus tremula*) et occasionnellement de bouleau verruqueux (*Betula pendula*) tandis que la strate basse présente des espèces telles que l'osmonde royale (*Osmunda regalis*), la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), la bruyère à balais (*Erica scoparia*) ou le blechnum en épis (*Blechnum spicant*).
  - *A l'aval* : la ripisylve est plus classique, majoritairement composée d'aulnes glutineux matures. En retrait par rapport au cours d'eau s'observe une chênaie-charmaie accompagnée de chêne tauzin et de chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*). Le sous-bois est composé de bourdaine (*Frangula alnus*), d'aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), de houx (*Ilex aquifolium*) et de façon occasionnelle de merisier (*Prunus avium*). On note un léger embroussaillage au niveau de nombreuses têtes de pont.

**Ripisylve amont et médiane du Giscos**

- La végétation aquatique se développe sur les secteurs les plus ensoleillés, c'est-à-dire à l'amont du ruisseau, plus précisément à l'amont de Gi2. On y observe des herbiers de scirpe flottant (*Scirpus fluitans*) accompagnés de myriophylle en épis (*Myriophyllum spicatum*), de millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), de renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*) ou encore de potamots (*Potamogeton sp.*).

**Espèces patrimoniales et milieux remarquables :**

- Relativement calme et sauvage sur une grande partie de son linéaire, le ruisseau de Giscos offre en outre une **grande variété d'habitats aquatiques et subaquatiques** favorable au développement de la biodiversité. De nombreuses espèces d'amphibiens, de reptiles, de mammifères, d'insectes ou encore d'oiseaux fréquentent cet hydrosystème. Parmi les espèces identifiées, certaines ont un intérêt patrimonial et sont protégées (annexe IV de la Directive Habitats Faune-Flore 92/43/CEE) : grenouille agile (*Rana dalmatina*), alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) ou encore le lézard des murailles (*Podarcis muralis*).

D'autres espèces protégées, non contactées lors des prospections de terrain sont également susceptibles d'exploiter les eaux fraîches de ce ruisseau et ses abords : vison d'Europe (*Mustela lutreola*), loutre d'Europe (*Lutra lutra*) ou bien agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*).

Grenouille agile adulte & alyte accoucheur juvénile



Espèces invasives :

- Des indices de présence de ragondin (*Myocastor coypus*) ont été diagnostiqués sur l'ensemble du réseau hydrographique du Giscos. Les densités relatives de cette espèce semblent être variables suivant les sections, les plus fortes étant visiblement à l'amont et à l'aval du linéaire. De nombreuses empreintes de rat gris (*Rattus norvegicus*) ont été relevées à l'ouvrage de la RD10<sup>F</sup>16.
- Les espèces invasives rencontrées sont celles classiquement inventoriées sur l'ensemble du bassin versant à savoir : le robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) tous deux présents de manière diffuse, à l'aval pour le premier et à l'amont pour le second.

**Principaux ouvrages**

- Les points de contact réalisés ont permis de diagnostiquer **six ouvrages** (liste non exhaustive, tous les ouvrages n'ayant pas été relevés) :
  - **Quatre ouvrages de transparence hydraulique : Gi1, Gi3, Gi4 & Gi5.**  
Go1, Go4 et Go5 ne présentent de problèmes particuliers et ils apparaissent en bon état de conservation. En revanche, Go3 présente un seuil vertical (chute d'eau) d'une hauteur d'environ 80 cm à un mètre qui induit un morcellement du linéaire et constitue un obstacle à la libre circulation des poissons dans l'hydrosystème du Giscos.
  - **Deux barrages de DFCI : Gi2, Gi6**  
Ces deux ouvrages sont équipés de pelles à crémaillère (a priori fonctionnelles et de hauteur approximative de 80 et 60 cm respectivement pour Gi2 et Gi6) permettent la création de retenue d'eau destinée à la lutte contre les incendies (retenues DFCI). Une retenue d'eau s'est créée au niveau Gi2 ; son impact sur les écoulements est perceptible sur près de 100 mètres à l'amont de l'ouvrage. Obstruant littéralement le cours d'eau, ces barrages fragmentent tous deux le linéaire, limitent les écoulements vers l'aval et font obstacle à la libre circulation de la faune piscicole. **Précisons que le lit du Giscos était, lors des investigations de terrain d'août 2009, en assec total pendant une cinquantaine de mètres et à l'aval immédiat de Gi6.** Une couche importante de matière organique en décomposition s'accumule à l'amont de ce dernier ouvrage. Précisons enfin qu'une planche de bois (de 30 à 40 cm de haut), disposée en travers du lit fait également office de barrage et altère les écoulements naturels. *Ces divers ouvrages seront à surveiller.*

Vues aval de Gi2 & Gi6



## BILAN DE L'ÉTAT DES LIEUX DU RUISSEAU DE GISCOS

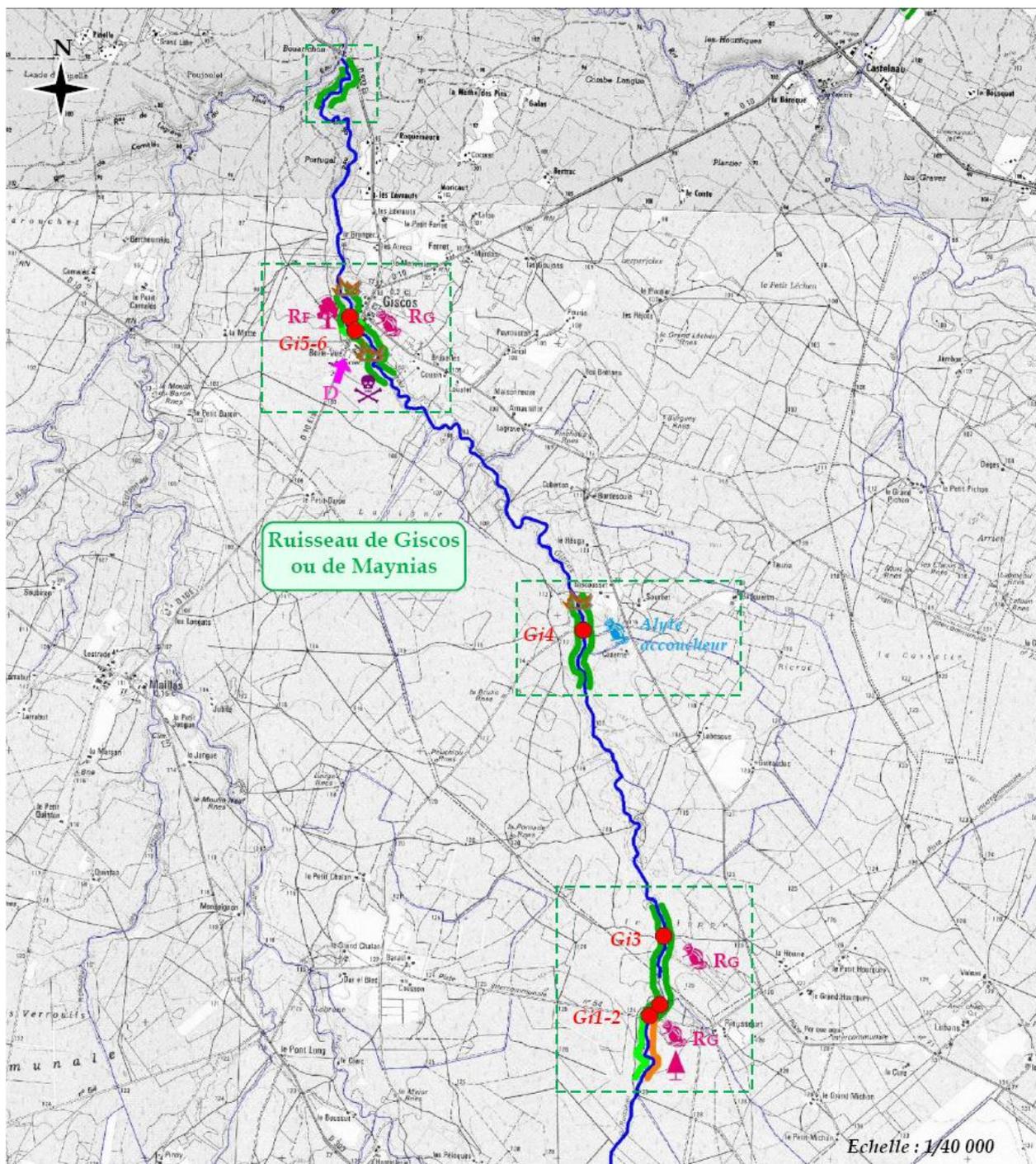
### Principales forces et faiblesses

- ✓ *Petit cours d'eau forestier bien préservé, naturel sur la quasi-totalité de son linéaire.*
- ✓ *Ripisylve bien présente maintenant efficacement les berges : physionomie variable de ces boisements rivulaires tantôt dominés d'espèces acidophiles (amont), d'aulnes, de charmes, de chênes...*
- ✓ *Habitats intéressants pour la faune*
- ✓ *Embâcles végétaux récurrents mais peu problématiques*
- ✓ *Peu d'impacts « urbains » (habitat diffus)*
  
- ✗ *« Barrages » impactant la continuité hydraulique au niveau du bourg de Giscos (avec ensablement)*
- ✗ *Scierie de Giscos : source de pollution potentielle par ses rejets et effective par ses nombreux déchets (également rencontrés en aval)*
- ✗ *Très sévère assecs*
- ✗ *Espèces invasives : robinier, raisin d'Amérique pour les espèces végétales ainsi que le ragondin et le rat pour les espèces animales*

### Bilan de l'état des lieux

Hydraulique	Sédimentaire	Biodiversité	Pollution & qualité des eaux	Espèces invasives

**Figure 27 : Cartographie d'état des lieux/diagnostic du ruisseau de Giscos**



LEGENDE	
<b>Hydrologie</b>	
	Cours d'eau principaux
	Cours d'eau secondaires
	Source
	Zones humides
<b>Ripisylve et boisement de berges</b>	
	Ripisylve boisée en bon état
	Ripisylve boisée en état moyen
	Ripisylve boisée en état médiocre
	Ripisylve herbacée
	Absence de ripisylve/sol à nu
	Berges minéralisées
<b>Espèces remarquables et invasives</b>	
	LN Espèces remarquables
	RA Espèces invasives
	Plantations de résineux/peupliers
<b>Lit et berges</b>	
	Erosion de berges
	Abreuvoirs à bétail
	Embâcles « à extraire »
	Embâcles « à surveiller »
	Dépôts d'ordure
	Rejets
	Prélèvements
	Embarcadère
<b>Ouvrages</b>	
	Moulins, seuils
	Piscicultures
	Autres ouvrages principaux
	Autres ouvrages secondaires

### 2.4.3. Les affluents (ZH4)

Ce chapitre propose un état des lieux succinct des petits affluents de cette zone hydrographique n°4, qui permettra dans le cadre de l'élaboration du futur programme de travaux de définir des orientations générales de gestion :

#### LUXEY

#### LE RUISSEAU DU LUXEY

*Communes* : Maillas et Giscos

*Longueur* : 9,2 km

*Affluents* : réseaux de fossés

*2 points de contact* : N524 & piste intercommunale n°54

#### Etat des lieux succinct

⇒ *Cours d'eau évoluant dans un contexte mixte dominé par la sylviculture. Pas de remarques particulières.*

- Affluent aval de rive gauche du Thus, localisé à quelques kilomètres de la confluence avec le Ciron ;
- S'inscrivant dans un environnement passant progressivement d'un contexte « mixte » en amont vers un milieu à large dominance sylvicole, le ruisseau du Luxey évolue hors du cadre urbain. A ce titre, il présente de faibles enjeux hydrauliques. L'encaissement du lit, la section moyenne du cours d'eau (2 m<sup>2</sup>) et les possibilités de débordement qu'offre le linéaire attestent de bonnes conditions d'écoulement.
- Le cours d'eau présente un profil à tendance rectiligne, marqué par quelques courbes issues de phénomènes de respiration du cours d'eau.
- Le substrat sableux dominant le fond laisse apparaître ponctuellement des patchs de matières organiques provenant de la végétation alentour. Ces sables, largement répandus dans le secteur d'étude présente des qualités peu cohésives par nature. Le bon taux de recouvrement végétal sur les berges et la présence d'aulnes permettent néanmoins un maintien satisfaisant. Quelques atterrissements ponctuels aboutissent à la formation de petits méandres faisant partie du processus de respiration du cours d'eau
- La végétation forme une ripisylve composée de pins, de chênes et d'aulnes en bordure de lit à l'amont pour se limiter essentiellement à des pins et des chênes plus en aval.
- D'aspect sain dans sa globalité, l'hydrosystème affiche une couleur rouge due à une activité microbienne impliquée dans les phénomènes de réduction du fer et caractéristique des systèmes acides tels que les pinèdes.

*Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Milieu sylvicole dominant, (2) Variation du profil du cours d'eau (rétrécissement ponctuel du lit), (3) Eaux rouges à l'aval, (4) Patch de matière organique*



## VERROUILS

## LE RUISSEAU DES VERROUILS

*Communes* : Maillas

*Longueur* : 5,8 km

*Affluents* : réseaux de fossés

*1 point de contact* : route nationale 524

### Etat des lieux succinct

⇒ *Petit cours d'eau impacté par les activités sylvicoles adjacentes.*

- Affluent plus amont en rive gauche du ruisseau du Thus, voisin du Luxey, le ruisseau des Verrouils évolue au sein du même contexte paysager fortement empreint de l'activité sylvicole et des pinèdes ;
- Le profil assez rectiligne semble homogène sur l'ensemble du linéaire avec une pente moyenne (0,4 %) régulière avec de larges plages d'iso-valeur.
- La section du cours d'eau (2 m<sup>2</sup>) ainsi que l'ouvrage satisfaisant la qualité de transparence hydraulique, et l'encaissement pouvant être important semblent pouvoir assurer les conditions d'écoulement attendues lors de crues centennales.
- Le substrat est sableux et présente une granulométrie grossière avec des graviers. La passerelle existante sous l'ouvrage de N 524 est favorable à la circulation d'espèces animales telles que les mustélidés. Aussi l'alternance ou du moins la présence ponctuelle de milieux à granulométrie grossière (graviers, blocs rocheux) parmi un substrat plus homogène de sable, est favorable à la mise en place de micro-habitats hétérogènes favorable à une biodiversité riche.
- Aucun problème particulier n'est à noter en termes sédimentaires (pas d'érosion majeure).
- On relève la plantation récente de quelques individus d'aulnes et de chênes rouges d'Amérique aux abords de Maillas, au niveau de l'ouvrage. Notons que cette dernière espèce est exogène et peut s'avérer envahissante dans certains cas. A surveiller.
- La ripisylve se compose pour l'essentiel de beaux individus de chênes, de châtaigniers et semble bien arborée et dense.

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Ripisylve dense, (2) Ouvrage avec passerelle, (3) Cours d'eau assez encaissé, (4) Jeunes plants et buse d'eau pluviale, (5) Substrat à sable grossier

